

# PROCÉDURE D'INSCRIPTION

## SAISON 2018-2019



### ÉTAPE

#### 1 Pièces à fournir au club <sup>(1)</sup>

1. La fiche d'inscription du licencié.
2. La charte signée.
3. L'original du certificat médical ou de l'attestation de santé. **Conserver une copie pour Gest'hand**.
4. Le règlement à l'ordre du HANDBALL CLUB VAROIS-ARC <sup>(2)</sup>.

Vous pouvez remettre votre dossier à l'entraîneur, l'envoyer ou le déposer à l'adresse en bas de page.

À réception de votre dossier complet, le club vous enverra un lien **GEST'HAND** pour valider la licence auprès de la FFHB. (*Attention* : Il se peut que ce lien arrive dans vos indésirables ou SPAM. Merci pour votre vigilance).

### ÉTAPE

#### 2 Documents à scanner et à insérer sur le lien **GEST'HAND** <sup>(1)</sup>

##### ✓ Pour une nouvelle inscription :


1. Une pièce d'identité (CNI ou livret de famille ou passeport).
2. Une photo d'identité. *Attention* : Votre photo doit être cadrée et insérée dans le bon sens !
3. Un certificat médical obligatoirement établi après le 01/06/18 (avec tampon du médecin).
4. Une autorisation parentale pour les mineurs.

Pour chaque justificatif, un voyant orange signale qu'un nouveau document a été téléchargé.

##### ✓ Pour un renouvellement :

1. Les certificats médicaux établis après le 01/06/16 restent valables jusqu'à la fin saison 2018/19. Vous saisissez de nouveau la date d'établissement de ce certificat qui sera réimporté automatiquement. Insérez ensuite une nouvelle attestation de santé (en mentionnant la date).
2. Une autorisation parentale pour les mineurs.

Pour chaque justificatif, un voyant orange signale qu'un nouveau document a été téléchargé. Sans modification du justificatif importé de la saison précédente, le voyant reste au vert.

 Les mensurations et la latéralité sont obligatoires !

| TARIFS DES COTISATIONS |             |                     |                     |
|------------------------|-------------|---------------------|---------------------|
| Année de naissance     | Catégorie   | Tarif de la licence | Frais de mutation * |
| 2013 - 2012            | - de 7 ans  | <b>93 €</b>         | -                   |
| 2011 - 2010            | - de 9 ans  | <b>103 €</b>        | -                   |
| 2009 - 2008            | - de 11 ans | <b>113 €</b>        | -                   |
| 2007 - 2006            | - de 13 ans | <b>123 €</b>        | -                   |
| 2005 - 2004            | - de 15 ans | <b>133 €</b>        | -                   |
| 2003 - 2002 - 2001     | - de 18 ans | <b>154 €</b>        | <b>90 €</b>         |
| 2000 et avant          | Senior      | <b>169 €</b>        | <b>150 €</b>        |
| -                      | Loisir      | <b>95 €</b>         | -                   |
| -                      | Handfit     | <b>125 €</b>        | -                   |
| -                      | Dirigeant   | <b>15 €</b>         | -                   |

\* La période officielle des mutations court du 1er juin au 31 juillet 2018.



Réduction de 30 € à partir de la troisième licence pratiquant (Joueur, Loisir ou Handfit) par famille.

**Payer moins cher  
votre cotisation  
c'est possible !**

- ✓ **Réduction du montant de la licence** (10 % du partenariat) pour le licencié qui met en relation un nouveau partenaire avec le club, sous forme financière ou matérielle (hors textile),
- ✓ Utilisation de **chèques vacances** et/ou coupons "Sports".

Les frais de mutation sont à votre charge, mais la moitié de ces frais sera déduite du montant de votre licence la saison prochaine, si vous restez au HBCVA, et l'autre moitié l'année d'après,

<sup>(1)</sup> Tous les documents sont téléchargeables sur le site [www.hbcva.fr](http://www.hbcva.fr).

<sup>(2)</sup> Vous pouvez régler votre adhésion en plusieurs fois. Les chèques seront remis avec la fiche d'inscription et seront encaissés tous les 10 ou tous les 30 du mois. Merci de le préciser au dos du chèque. Tous les encaissements seront terminés en décembre 2018.

**Aucune licence ne sera validée si le dossier n'est pas complet et si la totalité de la cotisation n'est pas jointe**